

PALMARES 2019 DES PRIX TERRITORIAUX LA GAZETTE- GMF : 20^{ÈME} ÉDITION



Hier s'est tenue la 20^{ème} édition des Prix Territoriaux en présence de **Jacqueline GOURAULT**, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, d'**Edouard VIEILLEFOND**, Directeur Général de GMF, et de **Romain MAZON**, rédacteur en chef de la Gazette des Communes. À cette occasion, six collectivités territoriales ont été récompensées pour leur projet innovant qui vise à améliorer le service public local.

Depuis 20 ans, les Prix Territoriaux, créés par La Gazette des Communes et GMF, récompensent, mettent en valeur et relayent les actions innovantes et efficaces menées collectivement par différentes équipes des collectivités territoriales pour améliorer les services rendus aux citoyens. En 20 ans, ce sont plus de 900 dossiers reçus et 100 lauréats. Pour cette 20^{ème} édition, le jury a reçu 134 dossiers représentatifs de la diversité des collectivités.

Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires, et des Relations avec les collectivités territoriales, a rappelé que les Prix Territoriaux « saluent l'engagement des élus et des équipes qui œuvrent pour améliorer la vie quotidienne des citoyens ».

Le palmarès 2019 distingue :

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Mayenne (53)
- Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de Haute-Saône (70)
- La communauté d'agglomération Gaillac Graulhet et la mairie de Gaillac (81)
- La commune de Plaisance-du-Touch (31)
- La commune de Tarbes (65)
- Le conseil départemental de la Drôme (26)

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne (53), lauréat du Prix GMF 2019, pour son Véhicule de Liaison Santé (VLS).



Cette action, une première en France, a été mise en place pour permettre un accès aux soins urgents aux populations situées en zone blanche (une zone géographique privée de prise en charge des soins urgents dans des délais raisonnables par les équipes hospitalières des Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR)). Depuis 2018 le véhicule, rattaché au Centre d'Incendie et de Secours d'Evron, gère ainsi les urgences situées à plus de 30 minutes d'un SMUR. Cette action d'intérêt général est interdépartementale car la zone blanche s'étend également sur le département de la Sarthe (72). À bord, des binômes infirmiers conducteurs/sapeurs-pompiers interviennent ensemble sur les détresses vitales. En six mois, les binômes ont effectué deux cents interventions et redirigé quatre-vingt-dix victimes vers des structures hospitalières. L'expérimentation, entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), est reconduite pour une année supplémentaire.

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de Haute-Saône (70), lauréat du Prix La Gazette 2019, pour l'originalité de sa Maison de Service Au Public (MSAP).



Le Val Fleuri dont le siège est situé à Lavoncourt regroupe aujourd'hui neuf communes. Le SIVOM a développé un véritable village dans le village qui améliore la vie en communauté grâce à la mise en place de divers services. Ce pôle de services agit notamment pour la prise en compte et l'accompagnement des personnes âgées. Professionnels de santé, commerces et associations œuvrent tous ensemble au développement de la qualité de vie des habitants. Labellisé smart village (village intelligent), la commune repose sur la triple transition numérique, écologique et sociétale : borne visio-services connectée aux services publics, agent accompagnant les habitants dans leurs démarches auprès de la CAF, CPAM ou Pôle emploi, bâtiments chauffés par géothermie, capteur solaire pour chauffer l'eau du foyer-logement mais aussi structures communes, à Lavoncourt, le regroupement et l'accès aux services en ligne facilite les démarches de la population. La MSAP, véritable lieu de proximité qui favorise le vivre-ensemble, voit sa fréquentation augmenter chaque année (environ 4000 visites en 2017, presque 5000 en 2018).

La communauté d'agglomération Gaillac Graulhet et la mairie de Gaillac (81), lauréate du Prix Coup de Cœur du Jury, pour son projet « l'artfriche » qui expose des artistes professionnels dans des vitrines de locaux vides en centre-ville.



Déjà labellisée « ville d'art et d'histoire » en 2017, la ville poursuit sa politique d'attractivité dont l'un des enjeux est d'enrayer la vacance commerciale du centre-ville. « L'artfriche » s'inscrit dans cette perspective et combine les trois leviers d'attractivité de Gaillac : le commerce, la culture et le

patrimoine. La commune utilise les vitrines des locaux inoccupés comme des lieux d'exposition temporaire d'artistes professionnels. Elle recense d'abord les vitrines à l'abandon puis contacte le propriétaire pour le convaincre d'adhérer au projet en acceptant une mise à disposition à titre gratuit de son local. Une convention entre la ville, l'artiste et le propriétaire est élaborée, et l'artiste peut investir les lieux pour une durée de trois mois. Afin de contourner les contraintes techniques et juridiques, l'utilisation de chaque local est temporaire, et l'entrée au public n'est pas autorisée à l'intérieur du local. Avec ce projet, le centre-ville retrouve son dynamisme, les citoyens se rassemblent autour de l'art et les artistes bénéficient d'une visibilité.

La commune de Plaisance-du-Touch (31), lauréate du Prix des Sociétaires GMF, pour son projet « favoriser le vivre-ensemble » qui sensibilise les habitants à la culture sourde et à la langue des signes.



La mairie a développé un projet global et cohérent autour de la langue des signes qui mobilise différents publics. Côté service public, 24 agents et salariés de divers services ont été formés pendant huit mois dans le cadre de la formation professionnelle continue. Ainsi, les usagers sourds peuvent être accompagnés quotidiennement dans leurs démarches administratives. A l'école primaire, 12 enfants ont suivi un atelier d'initiation à la langue des signes pendant 24 semaines. Enfin, un atelier de création artistique "Danse des signes" a vu le jour. Il donne lieu à des représentations lors des fêtes des écoles, de rue, de l'école de danse, jour de marché et journée jeunesse. Le projet encourage à un autre regard sur le handicap et présente la langue des signes comme un langage vivant et universel. Ce projet d'inclusion sociale a uni les habitants de la commune en ouvrant le dialogue entre les personnes sourdes et non-sourde.

La commune de Tarbes (65) pour son programme « Education au Développement Durable » en partenariat avec l'Education Nationale.



Le programme, mis en place depuis septembre 2010, concerne les enfants des cycles 2 et 3 (CE2, CM1 et CM2) des 15 communes composant l'ancienne communauté d'agglomération du Grand Tarbes. La municipalité sensibilise et éduque les enfants à l'environnement et aux comportements à adopter en termes de développement durable. Des ateliers en classe et sur le terrain sont animés par des professionnels et organisés autour de grandes thématiques : « l'alimentation et la santé », « la biodiversité », « les déchets », « le développement durable », « l'écocitoyenneté et l'empreinte environnementale », « l'eau » et « l'énergie ». Grâce à des conventions avec des entreprises publiques et privées (EDF, La Poste, Suez, Véolia...), les élèves ont pu visiter la centrale hydroélectrique, la maison du Parc National des Pyrénées, le centre départemental de tri, la station d'épuration ... A l'issue du programme, en mai et en juin, les élèves réalisent une exposition à l'Hôtel de Ville de Tarbes qui restitue à la fois ce qu'ils ont appris et ce qu'ils envisagent de mettre en place pour devenir des éco-citoyens. En 10 ans, près de 16 000 enfants sont devenus des éco-citoyens et viennent, à leur tour, sensibiliser leurs proches. Prochaine étape : une maison du développement durable pour élargir la sensibilisation du jeune public à l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées.

Le Conseil départemental de la Drôme (26) pour la refonte de sa communication à destination des habitants selon la méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre).



Le département de la Drôme a souhaité simplifier les informations à destination des personnes âgées et handicapées, mais aussi des bénévoles et des professionnels travaillant dans les points d'accueil. S'appuyant sur l'expérience des utilisateurs et développée avec plusieurs partenaires du territoire, dont le collectif Drôme handicap et l'ESAT de Pierrelatte, l'initiative vise à transcrire en langage FALC les documents administratifs (tels que les décisions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, les demandes émanant du service de tutelles, etc.) pour une meilleure compréhension de tous. Leur adaptation en FALC est régie par des règles de bon sens : utiliser des mots simples, éviter les phrases longues, ne pas employer d'abréviation, adopter une police et une taille de caractère lisibles, illustrer avec des pictogrammes et des exemples de la vie quotidienne etc. S'ils sont essentiels aux utilisateurs, ces documents FALC facilitent également l'appropriation des dispositifs par les professionnels et les bénévoles accueillant ces populations. Le projet a contribué à une prise de conscience globale des professionnels du Département de la nécessité de faire évoluer l'ensemble des productions écrites.

A propos de GMF

Marque du Groupe Covéa, GMF est le premier assureur des Agents du Service Public avec 3,6 millions de sociétaires et clients. GMF répond à leurs besoins concrets de protection, dans leur vie privée et professionnelle, par des solutions en assurances de biens et de personnes.

Partenaire naturel des collectivités territoriales, GMF soutient et accompagne leurs actions pour un service public local efficient.

Pour suivre l'actualité de GMF, rendez-vous sur :

www.gmf.fr et @GMF Assurances sur [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).



A propos de La Gazette des communes

Média de référence des cadres et des élus des collectivités territoriales, La Gazette des communes décrypte toute l'actualité du secteur public local. Elle se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité (dossiers d'actualité, Open data, Territoires et talents...). Le site lagazettedescommunes.fr enregistre plus de 600 000 visites uniques par mois et le magazine rassemble chaque semaine près de 300 000 lecteurs.

La Gazette organise par ailleurs une dizaine de conférences d'actualité par an dont Innova'Ter, des clubs métiers (RH, Finances, Prévention sécurité, Technicités), des remises de trophées (Prix Territoriaux, Fier(e) de ma commune...) et plus de 1000 sessions de formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales. La marque est aussi le premier partenaire du salon des maires et des collectivités locales.

<https://www.lagazettedescommunes.com/>

